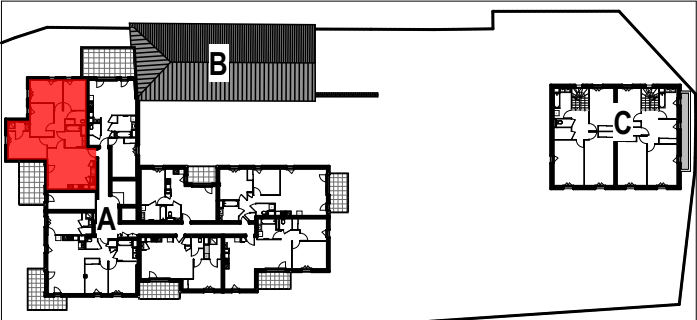


Opération

RESIDENCE

29, Av Edouard Millaud
69 290 CRAPONNE



BATIMENT A

NIVEAU	ETAGE 2	TYPE	T5	LOGEMENT N°	A206
--------	---------	------	----	-------------	------

SURFACE HABITABLE

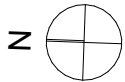
Chambre 1	12,54
Chambre 2	10,29
Chambre 3	10,57
Chambre 4	9,18
Cuisine / Séjour	24,8
DGT	7,01
PL	0,65
SDB	5,45
SDE	2,49
WC	2,11

Surface habitable	85,09 m²
--------------------------	-----------------

Balcon	15,00 m²
--------	-----------------

PLAN DE VENTE

DATE CREATION :	19/06/2025	INDICE :	DATE INDICE:
--------------------	------------	----------	-----------------



LEGENDE

HSD	Hauteur sous dalle 250	GCM.	Garde corps maçonné
ML	Machine à laver	AII V	Allège vitrée
LV	Lave-vaisselle	AII P	Allège pleine
C	Cuisson	F	Fenêtre
R	Réfrigérateur	PF	Porte Fenêtre
TE	Tableau électrique	OB	Oscillo battant
SS	Sèche-serviette		Faux-plafond, Soffite HSFP 220
			Cloison démontable



NOTA :

- En fonction des nécessités techniques et/ou de la réglementation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan.
- Les surfaces et les cotes indiquées (dimensionnelles et arithmétiques) sont soumises aux tolérances réglementaires.
- Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations et l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimensions
- Les canalisations, retombées et regards ne sont pas figurés.
- Les plantations figurants sur le plan de présentation du lot sont indicatives et pourront faire l'objet de modification, aussi bien en nombre qu'en type.

- L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur le plan n'est pas fourni.
- Seuls les plans déposés au rang de minutes du notaire font foi
- Des modifications mineures ou des aménagements de détails nécessaires pour des raisons d'ordre technique ou administratif pourront être reportés sur les plans
- La surface habitable comprend les placards.
- Le rectangle dans l'entrée, cuisine et salle de bain, les cotes de la chambre PMR et les ronds sont représentés à titre indicatif pour respect de la norme handicapée.